

COMITÉ DE PARENTS

Procès-verbal de la séance tenue le 19 janvier 2009

Représentant(e)s		Paul-Chagnon	
Adrien-Gamache	Érika Lalanne	Paul-de-Maricourt	Louise Lalumière
André-Laurendeau		Pierre Brosseau	Yves Lavoie
Antoine-Brossard	Marie-Èlène L'Espérance	Pierre-D'Iberville	
Armand -Racicot	Nadine Vigneault	Pierre-Laporte	Annick Perrimbert, Guillaume Pain (S)
Bel-Essor		Plein-Soleil	Karine Picard
Bourgeois-Champagnat		Préville	Nicolas Beylich
Carillon		Rabeau	Stéphane Gamache (S)
Charles-Bruneau	Mario Lévesque	Sainte-Claire (Brossard)	Normand Boisclair
Charles-Le Moyne	Sébastien Gobeil, Sonia Rousseau (S)	Sainte-Claire (Longueuil)	Monique Bastien
Christ-Roi	Karine Giroux (S)	Saint-Jean-Baptiste	Michel Parent
Curé-Lequin	Nancy Lavallée	Saint-Joseph	
D'Iberville		Saint-Jude	
De La Mosaïque	Danielle Lussier	Saint-Laurent	Stéphane Achim
De Maricourt		Saint-Romain	
De Normandie	Jacques Séminaro	Samuel-De Champlain(Brossard)	Nadine St-Denis (S)
Des Mille-Fleurs	Sorin Sterescu	Samuel-De Champlain (Longueuil)	
Des Quatre-Saisons	Gilles Larouche	Secondaire Participative L'Agora	
Des-Quatre-Vents		Tourterelle	Lucie Michaud
Des Saints-Anges	Martin Boyer (S)	Nouvelle école alternative	François Ouellet
Du Jardin-Bienville	Guillaume Désilets	Comité EHDAA	
Du Tournesol	Stéphane Caron		
Du Vent-Nouveau			
Félix-Leclerc	Jacques Eustache		
Gaétan-Boucher			
Gentilly	Guy Drouin		
Georges-Étienne Cartier	Joël St-Pierre		
Georges-P.-Vanier	Louise Roy		
Gérard-Fillion	Manon D'Astous		
Guillaume-Vignal		Participants	
Hélène-de-Champlain			
Hubert-Perron		Mme Lucie Demers	
Internationale de GFP		M. Anthony Bellini	
Internationale St-Edmond	Stéphane Brunelle		
Jacques-Ouellette			
Jacques-Rousseau			
Jean-de-Lalande	Karine Giroux		
Joseph-de-Sérigny	Julie Korell		
Lajeunesse			
Laurent-Benoît			
Le Déclit			
Les Petits-Castors	Roch Desjardins	Secrétaire administrative	Marie-Noëlle Carrier
Lionel-Groulx	Nidal Joad		
Marie-Victorin (Brossard)	Marie-Èlène L'Espérance		
Marie-Victorin (Longueuil)	Lynda Roy		
Maurice-L.-Duplessis	Nicolas Léonard		
Mgr-A.-M.-Parent	Hélène St-Jean		
Monseigneur-Forget	Joanne Costo		

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Monique Bastien, après constatation du quorum, déclare l'assemblée ouverte à 19 h 17.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Sorin Sterescu, de l'école Des Milles-Fleurs d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

L'ordre du jour adopté est le suivant :

ORDRE DU JOUR

- | | | |
|-------|------|--------------------------------|
| 19h15 | 1. | Ouverture de l'assemblée |
| 19h20 | 2. | Adoption de l'ordre du jour |
| 19h25 | 3. | Parole au public |
| 19h30 | 4. | Parole à la présidence |
| 19h35 | 5. | Parole à la direction générale |
| | 5.1. | Questions des représentants |

AFFAIRES EN COURS

- | | | |
|-------|------|--|
| 19h45 | 6. | Détermination des services éducatifs offerts en 2009-2010 dans les écoles primaires et secondaires |
| | 6.1. | Recommandations |
| 19h50 | 7. | Politique sur l'utilisation des services de télécommunications et de réseautique (recommandations février) |
| | 7.1. | Questions d'éclaircissement |
| 20h00 | 8. | Calendriers scolaires primaire-secondaire et FPÉA 2009-2010 (recommandations février) |
| | 8.1. | Questions d'éclaircissement |

20h15 PAUSE

AFFAIRES INTERNES

- | | | |
|-------|-----|--|
| 20h30 | 9. | Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 10 décembre 2008 |
| 20h35 | 10. | Audiences publiques |
| 20h40 | 11. | Affaires en cours |
| 20h50 | 12. | Autres points |
| 21h00 | 13. | Parole aux parents-commissaires |
| 21h10 | 14. | Parole au représentant EHDAA |
| 21h20 | 15. | Parole aux membres |
| 21h30 | 16. | Levée de l'assemblée |

3. PAROLE AU PUBLIC

Aucune intervention

4. MOT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Monique Bastien souhaite à tous une merveilleuse année, bien du bonheur et de la santé.

5. PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

Monsieur Anthony Bellini nous souhaite aussi une merveilleuse année. Il mentionne quelques informations et activités qui auront lieu au cours des prochains mois :

- 1) Le rapport annuel a été déposé sur le site de la Commission scolaire, dans la section publication. Seulement 200 exemplaires papiers ont été produits.
- 2) Le *Jazzfest* des jeunes du Québec aura lieu à l'école André-Laurendeau, le samedi le 28 mars.
- 3) Au sujet des audiences publiques, il en reste trois, dont deux au niveau des écoles. Au nom de la Direction Générale, il remercie tous les gens qui ont travaillé plusieurs heures sur les mémoires de chaque école. Bravo.
- 4) Un tout nouveau spectacle *En avant la musique*, sera présenté à l'école Mgr.-AM-Parent, le 18 février prochain, à 18h30. C'est un nouveau concept qui regroupe 120 jeunes des concentrations musique de la CS.

5.1 Questions des représentants

Monsieur Normand Boisclair de l'école Sainte-Claire Brossard demande si les écoles primaires sont au courant de ce projet.

Monsieur Anthony Bellini répond qu'elles le sont, mais que ce ne sont pas toutes les écoles qui y participeront.

AFFAIRES EN COURS

6. DÉTERMINATION DES SERVICES ÉDUCATIFS OFFERTS EN 2009-2010 DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES

6.1. Recommandations

IL EST PROPOSÉ par monsieur Normand Boisclair de l'école Sainte-Claire Brossard d'adopter le document tel que déposé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

7. POLITIQUE SUR L'UTILISATION DES SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DE RÉSEAUTIQUE (RECOMMANDATIONS FÉVRIER)

7.1. Questions d'éclaircissement

Monsieur Martin Boyer de l'école Des St-Anges a remarqué que le document fait une distinction entre les services tels la messagerie et l'informatique. Pourquoi ? Il considère que la norme devrait être semblable ou la même entre tous ses services.

Madame Lucie Demers mentionne l'article 7.7 où nous pouvons lire: peut occasionnellement être utilisé à des fins personnelles. Elle ajoute que cette information a été validée par les avocats de la CS.

8. CALENDRIERS SCOLAIRES PRIMAIRE-SECONDAIRE ET FPÉA 2009-2010

8.1. Questions d'éclaircissement

Monsieur Anthony Bellini explique que dans le calendrier scolaire proposé, le congé des fêtes débute le jeudi 23 décembre puisqu'il est stipulé dans la convention collective que si le 25

décembre est un vendredi, la dernière journée de travail doit être le 22.

Monsieur Guillaume Désilets se questionne sur les résultats des démarches entreprises l'année dernière concernant l'application d'un horaire rotatif. Madame Monique Bastien est en attente d'un suivi par la CS.

AFFAIRES INTERNES

9. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 10 DÉCEMBRE 2008

Ce point est reporté à l'assemblée du mois de février.

10. AUDIENCES PUBLIQUES

Madame Monique Bastien mentionne que les audiences publiques vont bon train. La qualité des présentations est surprenante.

Le CP présentera son mémoire le 26 janvier prochain et tous y sont conviés.

Monsieur Jacques Eustache, de l'école Félix-Leclerc, souligne la parution d'un article dans le Journal de Montréal du samedi 17 janvier où la ministre Courchesne recommande fortement de ne pas fermer les écoles. Depuis quelques années, il y a une augmentation des naissances et il ne serait pas intéressant de vendre des bâtiments pour devoir en racheter par la suite.

Madame Hélène St-Jean, de l'école Mgr-A.-M.-Parent, demande s'il serait possible de recevoir une copie de cet article.

Madame Bastien nous enverra une version électronique.

11. AFFAIRES EN COURS

Madame Monique Bastien explique qu'au sujet de la politique sur l'utilisation des services de télécommunications et de réseautique, elle a mandaté trois membres de l'exécutif qui ont de très bonnes connaissances en informatique pour en faire la vérification. Elle semble être conforme à ce qui se fait dans le milieu. Pour toutes suggestions, il faut les adresser à Madame Bastien avant la prochaine rencontre.

Concernant l'horaire rotatif, madame Bastien attend des réponses de la CS. Par contre, l'adoption d'un tel horaire ne serait pas possible pour le calendrier 2009-2010. C'est un projet de longue haleine. Si les membres du CP ont des recommandations sur le calendrier présentement en consultation, elle demande de lui faire parvenir avant la prochaine réunion.

Madame Nadine Vigneault, de l'école Armand-Racicot est nouvelle et nous rapporte les commentaires des gens de son CE. Ils disent que ce sera la gestion des parents.

Madame Bastien mentionne que l'horaire serait possiblement élaboré sur cinq jours. Plusieurs parents avaient déjà vécu ce genre d'horaire et il semble facile de s'y adapter. Cet horaire vise à accroître l'équité des spécialités. Sur les dix CS de la Montérégie, il n'y en a que deux qui utilisent un horaire du lundi au vendredi.

Monsieur Jacques Eustache mentionne que les échos qu'il a reçus seraient de la réticence des enseignants, particulièrement de ceux qui sont en préretraite.

Madame Monique Bastien explique que les enseignants, au même titre que les parents, siègent au Conseil d'établissement dans l'intérêt de tous les élèves.

12. AUTRES POINTS

Madame Monique Bastien nous mentionne que monsieur Martin Boyer, substitut de l'école Des Saints-Anges, a préparé un projet de modifications des règles de régie interne. Madame Bastien explique qu'elle aurait souhaité avoir été mise au courant préalablement et suggère à tous d'en prendre connaissance et de revenir sur ce point à la prochaine réunion.

Monsieur Gilles Larouche demande, si pour lui, il ya une différence entre une consultation et une

proposition ?

Monsieur Martin Boyer explique que les règles de régie interne font référence à une proposition et que comme ce n'est pas défini, il considère que ce peut être n'importe quel sujet. Il désire donc préciser certains points.

Monsieur Martin Boyer enverra une copie électronique à madame Bastien.

13. PAROLE AUX PARENTS-COMMISSAIRES

Messieurs Nicolas Léonard et Michel Parent nous ont préparé un résumé.

14. PAROLE AU REPRÉSENTANT EHDA

Madame Carmen Poulin est en congé de maladie. Elle prend du mieux. Le comité travaille sur la présentation de leur mémoire.

15. PAROLE AUX MEMBRES

Aucune intervention.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CP-874-19-01
Levée de
l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ par** madame Nancy Lavallée de lever l'assemblée. Il est 20h02.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Monique Bastien
Présidente

Marie-Noëlle Carrier
Secrétaire administrative